



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 6 décembre 2012 -

Les dirigeants des PME n'ont jamais été aussi pessimistes sur leurs chances d'obtenir un crédit : Katrin Jadin interroge la Ministre Laruelle sur les solutions à apporter à ce déficit de confiance.

Les résultats du dernier baromètre du Centre des connaissances du financement des PME n'ont jamais été aussi moroses. Mais la Ministre Laruelle semble résolue à prendre le problème à bras-le-corps à l'aide d'un nouveau projet de loi.

Sans capital, les entreprises, et particulièrement les plus petites, ne peuvent pas se développer ni créer de l'emploi. Cela s'applique en période économique prospère, mais aussi, et a fortiori, en période de crise.

Pour étudier les conditions d'accès à ce capital, le sondage du CEFIP, qui existe depuis 2008, interroge les entrepreneurs sur la perception qu'ils ont de leur accès au crédit à court et long terme, examine les conditions d'accès au crédit et enquête sur les relations entre les entrepreneurs et leurs banquiers.

Selon les résultats publiés cette semaine, les dirigeants des micro-entreprises traversent une crise de confiance plus vive encore qu'au plus fort de la récession. Jamais auparavant, ils n'ont déclaré qu'il était plus difficile d'obtenir un financement. Les banques, d'autre part, sont sur la défensive et exigent plus d'informations et de garanties qu'auparavant. Résultat : le climat économique général est défavorable à l'entrepreneuriat, et l'on constate à la fois une baisse de création d'entreprises et une augmentation du nombre de faillites.

Interrogée par Katrin Jadin en séance plénière de la Chambre cette après-midi, la Ministre Laruelle s'est montrée déterminée à affronter ce problème. Elle prépare actuellement un projet de loi, dont les mesures principales auront pour objectif de rétablir l'équilibre dans les relations entre les banques et les entreprises. Ses objectifs principaux : lutter contre les entraves financières qui existent pour les entreprises qui souhaitent changer de banque et instaurer une obligation pour les banques d'informer les entreprises sur les raisons d'un refus de crédit.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATRIN JADIN

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02